Aux sections de l'Alliance des samaritains suisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

civière faite de roseaux, arrivait à l'infirmerie. Et puis c'est un va et vient de brancards. Une automobile passe, on l'arrête, on la réquisitionne pour un blessé dangereusement atteint. A 4 h. 25 le dernier « rescapé », avec la foule d'un public très intéressé, faisait son entrée au collège, dont les salles avaient été admirablement aménagées. Sur les lits blancs reposent les victimes de la catastrophe. Les samaritaines les réconfortent, vérifient les pansements, arrangent le vestiaire.

Puis, c'est la critique, brève et incisive (« Ne les secouez pas comme des pruniers! » vous en souvenez-vous, Messieurs?), faite par le Dr C. de Marval, et .... l'inévitable photographie! Puis, l'on range, l'on rapporte aux propriétaires les objets prêtés, après avoir libéré les blessés de leurs entraves (car nous aussi avons nos « entravés »!) et les groupes, avant de se séparer, prennent encore un frugal goûter où la bonne humeur, la fraternité samaritaine, les rapides souvenirs de cette journée ensoleillée, réjouissent les participants qui ne se séparent qu'à regret.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la journée! Un bon point aux samaritains romands; leur travail a été « court et bon ».

Aux sections de l'Alliance des samaritains suisses

Chers samaritains!

Notre Comité central a décidé de faire donner un cours de moniteurs pour messieurs et dames de la Suisse romande, à Neuchâtel, du 27 février au 4 mars.

La direction du cours est confiée à M. le Dr C. de Marval, pour la partie théorique, et à M. l'adjudant-sous-officier Altherr, à Bâle, pour la partie pratique.

La finance d'inscription est de fr. 5, à verser au caissier du cours, le jour d'entrée. Les inscriptions doivent être transmises aux soussignés, par l'entremise des comités des sections romandes, avant le 10 février 1911.

Baden (Argovie), le 14 décembre 1910.

Au nom du Comité central,

Le président: *Alfr. Gantner.* Le secrétaire: *W. Merx.*

Cours de moniteurs à Neuchâtel

Ainsi que le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses l'annonce d'autre part, un cours de moniteurs et de monitrices samaritains aura lieu à Neuchâtel, du lundi 27 février au samedi 4 mars. La finance d'inscription est de fr. 5, payable le jour d'ouverture du cours; en outre, les participants ont à payer leur logement à l'hôtel (environ fr. 2 par jour). Les repas pris en commun sont à la charge de la caisse de l'Alliance.

Le cours se terminera le samedi matin par un examen, à la suite duquel ceux et celles qui le méritent recevront un diplôme de moniteur.

La Suisse romande a été favorisée de ce cours en suite d'une demande formulée par les délégués des samaritains au Lan-